Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 82 (1937)

Heft: 10

Nachruf: Nécrologie : le colonel Paillard

Autor: Grosselin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Collaborateur de nombreuses revues, il publia parallèlement plusieurs ouvrages, dont le plus important : Le maréchal-ferrant militaire a acquis une juste réputation.

Le colonel Schwyter quitte ses fonctions de vétérinaire en chef, — qu'il a dignement revêtues — persuadé d'avoir été utile à l'armée et au pays. C'est la seule récompense que cet officier modeste demandait. Son mérite en est d'autant plus grand.

Le colonel Collaud, nouveau vétérinaire en chef.

Le colonel Collaud, depuis 1928 adjoint au vétérinaire en chef vient de succéder au colonel Schwyter. Depuis longtemps rompu à sa tâche, il était tout désigné pour ces nouvelles responsabilités.

Vétérinaire à l'état-major du groupe attelé de mitrailleurs 1, à la brigade de montagne 3, puis à l'état-major de la 1^{re} division, le colonel Collaud compte de nombreux camarades de service en Suisse romande où l'on conserve le souvenir de son dévouement, de sa cordialité, de sa profonde connaissance de l'art vétérinaire.

Nul doute que le nouveau vétérinaire en chef réponde dignement à la confiance que le chef du Département militaire vient de placer en lui. (Réd.)

NÉCROLOGIE

† LE COLONEL PAILLARD

Il était au milieu de nous le 2 octobre, au milieu de cette grande famille de la Forteresse, qu'il aimait, à laquelle il était profondément attaché. Et cette Société des Troupes romandes de forteresse, où vit intensément l'esprit de St-Maurice, lui rendait cet attachement, cette belle amitié. — Qui avait vécu des jours de service avec cette puissante figure au cœur débordant, comme subordonné, comme supérieur ou comme égal, lui restait attaché.

Manieur d'hommes, épris de justice, d'une énergie, d'une ténacité rappelant le sapin au large tronc moussu du Jura, technicien accompli, connaissant son métier d'artilleur, il s'imposait immédiatement. C'était le chef. Mais pour tous, c'était l'ami, par son exquise sensibilité, sa délicatesse, son infinie bonté.

Nous le voyons encore élégant sous-officier deviné par ses chefs comme un caractère. Le 20 décembre 1902, il est lieutenant de la cp. canonniers de forteresse 7; en 1906 il est premier-lieutenant, à la cp. canonniers de fort. 8; en 1912, c'est le capitaine de la cp. art. à pied 3, puis de la cp. art. fort. 13; durant la mobilisation de guerre, il commande le puissant ouvrage de la galerie du Scex, puis l'artillerie mobile, la cp. d'art. fort. 16; en 1917, il commande dans le Jura le gr. d'art. de fort. mobile comme major. Le 31 décembre 1922, promu lt.-colonel après avoir commandé les gr. art. fort. 4 et 5, le rég. art. auto 5, il est nommé chef de l'artillerie des fortifications de St-Maurice.

Dans ce poste important, comme partout où il fut, dominait son esprit organisateur avisé, méthodique, ordonné.

Promu le 1^{er} janvier 1930 au grade de colonel, il est mis à la disposition du cdt de St-Maurice. Mais la maladie l'oblige, le 31 décembre 1936, à demander sa libération.

Toutefois il suit activement tout ce qui intéresse notre armée, spécialement l'artillerie et surtout ce qui intéresse St-Maurice.

Dans la vie civile, il avait une activité militaire considérable. Il s'intéressait à ses compagnons d'armes, quel qu'en fût le grade, il les suivait, les aidait, les conseillait, il les aimait.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de son œuvre sociale comme grand industriel. Avec quel à-propos, quel jugement sûr, l'Université de Lausanne lui conférant la haute dignité du doctorat honoris causa, avait su reconnaître les services rendus au pays par ce travailleur utile, infatigable autant que modeste.

Ses amis n'iront plus le trouver parmi les parois bleuâtres du Jura qu'il affectionnait, devant ces paysages sévères des forêts sombres, montant à l'assaut des pentes abruptes, le long des pâturages semés de rocs et de chalets bas, où la soldanelle sourit dans la mousse brune au bord du névé. C'était là que s'étaient ouverts ses yeux d'enfant et d'où il aimait à nous faire contempler au loin dorées au soleil couchant, les Alpes mouvementées, dont les aiguilles nous montrent l'infini qui nous attend.

Le colonel Paillard n'est plus.

Le pays perd avec lui un grand caractère, sa famille un père, nous un ami.

Colonel-Div. GROSSELIN.